
CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MAI 2024,
PRÉSIDÉE PAR MONSIEUR YAN BOUCHARD.

Membres présents

Mme Marie-France Bélanger, parent district # 1 (par vidéoconférence à partir de 19 h 35)
Mme Claudine Tremblay, parent district # 2 (arrivée à 19 h 16)
M. David Lavoie, parent district # 3
M. Yan Bouchard, parent district # 4
M. Stéphanie St-Gelais, parent district # 5 (par vidéoconférence)

Mme Julie Bourgoing, personnel
Mme Patricia Lavoie, personnel
Mme Geneviève Lévesque, personnel

Mme Josée Mailloux, membre de la communauté
M. Carl Prévèreault, membre de la communauté
M. Luc Rioux, membre de la communauté

Membres absents

M. Dave Breton, personnel
Mme Julie Dubé, membre de la communauté

Participants

Mme Nadine Desrosiers, directrice générale
M. Maxime St-Pierre, secrétaire général par intérim

1. VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La séance est ouverte à 19 h 04.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES

CA-2024-05/01 **IL EST PROPOSÉ** par M. Carl Prévèreault et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel que déposé.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 FÉVRIER 2024

CA-2024-05/02 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Patricia Lavoie et **RÉSOLU** à l'unanimité d'approuver le procès-verbal du 19 février 2024, tel que déposé.

4. QUESTIONS DU PUBLIC (MAXIMUM 20 MINUTES)

M. Guillaume Tremblay, président du Conseil central Côte-Nord de la CSN, accompagné de ses membres, les chauffeurs scolaires de Pointe-aux-Outardes, prend la parole. Il fait valoir les raisons du vote en faveur du mandat de grève. Il sensibilise les administrateurs sur la situation contractuelle actuelle avec leur employeur. Le public présent souhaite que les administrateurs fassent pression sur le transporteur pour accélérer les négociations.

M. Mario Ouellet, président du Syndicat des chauffeurs scolaires de Pointe-aux-Outardes (CSN), souligne qu'ils sont sans convention collective depuis près de deux ans.

Mme Desrosiers répond que le centre de services scolaire négocie les contrats de transport des élèves directement avec les transporteurs et que les sommes transmises sont les mêmes pour tous les transporteurs sur l'ensemble de notre territoire. Il est important de noter que les transporteurs sont des entreprises privées qui gèrent leur propre personnel. Il ne faut pas oublier que des pénalités s'appliquent s'il y a des bris de services. Mme Desrosiers souligne que nous comprenons leur réalité, mais que le conseil d'administration ne fera pas de démarche supplémentaire en lien avec leur situation et souligne que la période de grève actuelle n'est pas idéale avec les examens du Ministère. Souhaitant une résolution rapide.

5. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT DU CA ET RAPPORT DES COMITÉS

5.1 Mot de bienvenue du président

M. Yan Bouchard, président, souhaite la bienvenue aux administrateurs et membres du conseil d'administration. Aucune nouveauté depuis la dernière séance du côté de la présidence. Des lettres ont été remises aux administrateurs et membres du conseil d'administration en lien avec le public présent en début de séance.

5.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Une rencontre a eu lieu le 11 mars dernier. Une analyse des recommandations du rapport de la Protectrice régionale de l'élève a été réalisée. Il y a lieu d'accepter la majorité des recommandations en ce qui concerne la révision du plan de lutte, le mécanisme de consignation des plaintes et l'ajout d'interventions régulières. Cependant, nous ne donnerons pas suite à la recommandation demandant une reddition de comptes à faire à la Protectrice régionale de l'élève, car elle n'a pas ce pouvoir dans la Loi.

Progression des formations avec L'ENAP : neuf personnes à 100 %, une à 52 % et deux à 6 %. M. Lavoie demande que les formations soient complétées et invite les participants à communiquer avec lui s'ils rencontrent des difficultés à se connecter ou à retrouver le contenu.

5.3 Comité de vérification

Aucune rencontre depuis la dernière séance.

5.4 Comité des ressources humaines

M. Prévèreault, fait état de la rencontre du 15 avril dernier où les plans d'effectifs 2024-2025 ont été présentés. Il y a eu quelques ajustements, mais globalement les changements ont été positifs.

5.5 Comité de travail

À prévoir avant la prochaine séance du conseil d'administration, en juin 2024.

6. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

6.1 Attestation de la directrice générale – Conformité financière et légale

Mme Nadine Desrosiers dépose l'attestation de conformité financière et légale, dans laquelle elle certifie notamment, au meilleur de sa connaissance, que les documents déposés au conseil d'administration reflètent fidèlement la situation financière du centre de services scolaire.

6.2 Plan d'engagement vers la réussite

Il y aura une présentation détaillée lors de la prochaine séance du conseil d'administration.

6.3 Dossiers clés

- Dossier du transport scolaire. Il faut s'attendre à ce que plus la grève perdure, plus il y aura des perturbations dans le service pour nos élèves.
- Les conventions collectives ne sont toujours pas signées officiellement. Il est difficile d'appliquer une convention sans les textes officiels. Tout ceci est préoccupant pour la prochaine rentrée scolaire.
- La fibre optique, avec six fibres réservées aux Innus depuis le déploiement sur notre territoire en 2004-2005, doit être accessible à la communauté qui est maintenant prête à son utilisation. Nous devons donc les inclure dans l'entente avec nos partenaires, tout en considérant qu'ils devront réparer leur fibre qui pourrait être fragilisée vu le manque d'entretien depuis ces années.
- Réflexion sur une collaboration plus étroite sur le développement de la formation professionnelle sur la Côte-Nord. Nos taux de diplomations sont dans les plus bas dans la province, il serait alors judicieux d'avoir une entente pour déplacer les cours sur notre territoire pour permettre de rejoindre plus d'élèves dans ces formations. Il faut travailler avec le CFP de Sept-Îles et éviter la compétition entre nous. Nous avons le même constat pour les services aux entreprises.

7. DIRECTION GÉNÉRALE

7.1 Cession du terrain lot 6 599 072 avec bâtisse

Suivant la demande de l'organisme occupant l'immeuble sis au 24-26, avenue Mance à Baie-Comeau de devenir propriétaire, une entente est intervenue entre le centre de services scolaire et ledit organisme communautaire. La vente du terrain adjacent à la Société d'expansion de la ville de Baie-Comeau étant maintenant complétée, il est dans la suite des choses de procéder à la vente de cet immeuble par résolution du conseil d'administration et avec l'autorisation du ministre de l'Éducation.

CONSIDÉRANT que l'immeuble, sis au 24-26 avenue Mance, est en location par bail emphytéotique depuis 1990 pour une période de 40 ans, se terminant en 2030;

CONSIDÉRANT que ledit immeuble redeviendra automatiquement la propriété exclusive du Centre de services scolaire de l'Estuaire à la fin du bail emphytéotique;

CONSIDÉRANT que la clientèle du Centre de services scolaire de l'Estuaire est en décroissance et qu'elle le sera dans les prévisions des prochaines années;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaires de l'Estuaire n'a pas besoin de cet immeuble et que le coût d'entretien, d'assurances, etc. n'est pas justifiable;

CONSIDÉRANT les pourparlers antérieurs intervenus entre nos anciens dirigeants et La Maison des femmes de Baie-Comeau;

CONSIDÉRANT que la valeur de l'immeuble excède les 100 000 \$;

CONSIDÉRANT les moyens restreints de l'organisme communautaire La Maison des femmes de Baie-Comeau en plus qu'ils ont entretenu, rénové, habité l'immeuble depuis l'année 1990;

CONSIDÉRANT l'importance de la mission de l'organisme communautaire La Maison des femmes de Baie-Comeau dans notre communauté;

CONSIDÉRANT la clause de premier refus à intervenir dans l'acte de vente, permettant au Centre de services scolaire de l'Estuaire de racheter au même prix l'immeuble si l'organisme acquéreur décide de s'en départir dans le futur;

CA-2024-05/03

IL EST PROPOSÉ par Mme Josée Mailloux et **RÉSOLU** à l'unanimité de mandater Mme Nadine Desrosiers, directrice générale, pour conclure la vente de l'immeuble sis au 24-26 avenue Mance à Baie-Comeau (lot 6 599 072) par le Centre de services scolaire de l'Estuaire à la Maison des femmes de Baie-Comeau, pour la somme de 61 555 \$.

7.2 Processus d'analyse de maintien ou fermeture de l'école secondaire de Sacré-Coeur

CONSIDÉRANT la résolution du conseil d'administration CA-2022-05/05 de la séance du 9 mai 2022 qui maintenait le premier cycle du secondaire à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (043) de Sacré-Cœur tant que les groupes généreront leur financement;

CONSIDÉRANT le choix des parents d'inscrire leurs enfants passants en première secondaire à la polyvalente des Berges pour l'année scolaire 2024-2025;

CONSIDÉRANT la projection de clientèle qui ne prévoit pas de hausses des élèves dans les prochaines années;

CONSIDÉRANT l'analyse de la situation de l'école en fonction des critères de décision énoncés à la politique, dont prioritairement celui du maintien de la qualité des services éducatifs;

CONSIDÉRANT la Politique de maintien et de fermeture des écoles et de modifications de certains services éducatifs qui prévoit que si le nombre d'élèves est égal ou inférieur à 15, le centre de services scolaire entreprend la démarche de fermeture de l'école;

CA-2024-05/04

IL EST PROPOSÉ par M. David Lavoie et **RÉSOLU** à l'unanimité :

- de procéder à l'analyse de maintien ou fermeture considérant l'intention de fermeture du premier cycle du secondaire à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (043) de Sacré-Cœur à compter de l'année scolaire 2025-2026;
- d'adopter le calendrier de consultation, tel que présenté.

7.3 Plan triennal des immeubles 2024-2027

CONSIDÉRANT la consultation à intervenir auprès de chacune des municipalités dont le territoire est entièrement ou partiellement compris dans le territoire du Centre de services scolaire de l'Estuaire, le tout conformément à l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès du comité de parents conformément à l'article 193 de cette même loi;

CA-2024-05/05

IL EST PROPOSÉ par Mme Geneviève Lévesque et **RÉSOLU** à l'unanimité d'accepter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2024-2027 du Centre de services scolaire de l'Estuaire, tel que déposé.

7.4 Structure administrative des cadres scolaires 2024-2025

CA-2024-05/06 **IL EST PROPOSÉ** par M. Luc Rioux et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter la structure administrative des cadres scolaires pour l'année 2024-2025.

7.5 Plan d'effectifs des directions d'école 2024-2025

CA-2024-05/07 **IL EST PROPOSÉ** par Carl Prévèreault et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter le plan d'effectifs des directions d'école pour l'année 2024-2025.

8. SERVICES ÉDUCATIFS

Aucun sujet.

9. RESSOURCES HUMAINES

9.1 Plan d'effectifs 2024-2025

CA-2024-05/08 **IL EST PROPOSÉ** par Carl Prévèreault et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter le plan d'effectifs du personnel professionnel, tel que déposé.

CA-2024-05/09 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Geneviève Lévesque et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter le plan d'effectifs du personnel de soutien, tel que déposé.

CA-2024-05/10 **IL EST PROPOSÉ** par M. Luc Rioux et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter le plan d'effectifs du personnel enseignant, tel que déposé.

10. RESSOURCES MATÉRIELLES

10.1 Modification des règles pour l'octroi de contrats

CA-2024-05/11 **IL EST PROPOSÉ** par M. Luc Rioux et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter la mise à jour des lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics et la Politique relative aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction, telles que déposées.

10.2 Entérinement d'une décision pour la conclusion d'un contrat de construction

CONSIDÉRANT la proposition de M. Yan Bouchard d'octroyer le contrat des travaux de construction du remplacement de l'enveloppe extérieure (phase 4) de la polyvalente des Baies de Baie-Comeau à *Les entreprises G & M Laplante Itée*, plus bas soumissionnaire conforme, au prix figurant dans sa soumission;

CONSIDÉRANT les votes en faveur d'une majorité d'administrateurs (9) par courriel;

CA-2024-05/12 **IL EST PROPOSÉ** par M. Yan Bouchard et **RÉSOLU** à l'unanimité d'entériner la décision d'octroyer le contrat des travaux de construction du remplacement de l'enveloppe extérieure (phase 4) de la polyvalente des Baies de Baie-Comeau à *Les entreprises G & M Laplante Itée*, plus bas soumissionnaire conforme, au prix figurant dans sa soumission.

10.3 Autorisation pour la conclusion d'un contrat de construction

CA-2024-05/13 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Geneviève Lévesque et **RÉSOLU** à l'unanimité d'octroyer le contrat des travaux de réaménagement intérieur (phases 1 et 2) de l'école Leventoux de Baie-Comeau à *Les entreprises G & M Laplante Itée*, plus bas soumissionnaire conforme, au prix figurant dans sa soumission.

11. RESSOURCES FINANCIÈRES

Aucun sujet.

12. RESSOURCES INFORMATIQUES

Aucun sujet.

13. TRANSPORT SCOLAIRE

13.1 Tarification du transport du midi 2024-2025

Des vérifications devront être faites auprès de Mme Chantal Gagnon, directrice des ressources financières et du transport, avant de rendre une décision sur le changement de tarification du transport du midi.

14. SECRETARIAT GÉNÉRAL

Aucun sujet.

15. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question.

16. AGENDA DES TRAVAUX DU CA ET DE SES COMITÉS

16.1 Comité de travail à venir

Comité de travail : 17 juin 2024 à 16 h, tel que discuté au point 5.4;

Comité de gouvernance et d'éthique : 27 mai 2024;

Comité de vérification financière : remis à une date ultérieure;

Comité d'évaluation de la direction générale : à venir, après la consultation des membres.

17. HUIS CLOS

Non requis.

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CA-2024-05/14

Mme Josée Mailloux propose la levée de la rencontre à 21 h.



M. Yan Bouchard
Président du conseil d'administration



Me Maxime St-Pierre
Secrétaire général par intérim